



MESSAGE DU PRÉSIDENT

La Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre est fière de vous rendre compte, à titre de membres-propriétaires, de l'administration de votre coopérative de services financiers.

Tout au cours de l'année 2008, votre caisse a redoublé d'efforts pour garantir de hauts standards de qualité pour les services offerts aux membres. Son personnel a profité des programmes novateurs de perfectionnement concernant les produits et services, la relation conseil et la qualité de service. Les dirigeants de la Caisse ont bénéficié, quant à eux, de formations liées aux enjeux de la gouvernance démocratique et efficiente de notre groupe financier intégré de nature coopérative.

Avant d'aborder nos résultats financiers, faisons un retour sur la crise financière et ses effets sur l'économie globale. Rappelons-nous que la situation était à ce point critique, au cours de l'année 2008, que bon nombre de gouvernements et de banques centrales sont intervenus pour stabiliser leur système bancaire. Il en est résulté que plusieurs grandes banques, un peu partout dans le monde et notamment en Europe et aux États-Unis, ont été nationalisées, en tout ou en partie. Le Canada, malgré la solidité de son économie et de son système bancaire, n'a pu totalement échapper aux effets de la crise. Par exemple, l'indice de la bourse de Toronto, qui a culminé à quinze mille points en juin, est tombé sous les neuf mille points en décembre.

Quant à Desjardins, sa situation est saine mais ni votre caisse, ni le Mouvement dans son ensemble ne sont isolés du reste du monde. Les effets de la crise financière ont donc été importants, comme cela se reflète notamment dans les résultats de certains fonds de participation dont les rendements viennent affecter les résultats financiers de votre caisse. Il est à noter que ces rendements défavorables des fonds de participation sont essentiellement la conséquence de la volatilité et de la forte baisse des marchés financiers en 2008.

Abstraction faite de cet impact lié à la plus grave crise financière depuis la grande dépression des années 1930 et en dépit de l'environnement hautement concurrentiel dans lequel Desjardins évolue, les bons résultats financiers 2008 de la Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre démontrent la performance du modèle coopératif dans les services financiers. Ces résultats nous assurent la marge de manœuvre nécessaire pour vous offrir les meilleurs produits et services, mais aussi pour continuer à nous développer et à jouer un rôle déterminant dans le développement durable de la collectivité.

Grâce à l'accessibilité de nos services et à la force conseil de notre personnel, nous ne cessons d'ailleurs d'améliorer notre offre de service composée de produits et de services financiers à la fine pointe et adaptés à vos besoins.

Dans le contexte financier actuel, la force de Desjardins tient à la solidarité qui unit toutes les caisses et leurs membres. Elle tient aussi à la prudence dont nous saurons faire preuve, par une gestion rigoureuse de notre solide base de capital, afin de pouvoir, comme caisse et comme réseau, faire face avec confiance aux turbulences qui pourront encore se produire dans notre environnement économique au cours de la présente année. C'est pourquoi nous vous proposons cette année, dans le cadre d'une approche partagée par l'ensemble des caisses, une répartition plus conservatrice de nos excédents entre la réserve et les ristournes.

L'environnement économique et financier moins favorable n'a diminué en rien, bien au contraire, l'engagement constant de votre caisse dans son appui au milieu. Par exemple, dans le cadre du programme Actions jeunesse Desjardins, diverses initiatives ont été réalisées pour appuyer le dynamisme des jeunes, mentionnons, entre autres, le programme de bourses de l'École secondaire Dalbé-Viau et les prêts de formation du Centre de formation professionnelle de Lachine. Ces quelques exemples illustrent comment votre caisse concrétise son engagement en faveur de l'intégration sociale, professionnelle et financière des 15-30 ans.

De plus, l'an dernier, grâce à son Fonds d'aide au développement du milieu et aux commandites et dons qu'elle a octroyés, votre caisse a accordé une aide financière significative à plusieurs projets issus de la communauté. Parmi les divers organismes de chez nous avec lesquels nous avons établi un partenariat, mentionnons le projet Insertion en horticulture Saint-Pierre, quartier verdi et fleuri et la Grande tournée des métiers de Lachine, pour n'en nommer que quelques-uns.

Chers membres, soyez assurés que les valeurs coopératives continuent d'inspirer la mission, l'offre de service et la gestion de votre caisse. Vos dirigeantes, dirigeants, gestionnaires ainsi que le personnel de la Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre continueront en 2009 de consacrer leur compétence, leur professionnalisme et leurs énergies à faire de votre coopérative financière une institution qui, avec l'appui de l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins, sait vous accompagner dans la gestion de vos finances personnelles, quels que soient vos besoins, et qui, au quotidien, sait conjuguer avoirs et êtres en mettant l'argent au service des gens et des collectivités.

GILBERT THIBEAULT

Président
 Conseil d'administration

SIÈGE SOCIAL
 1625, rue Notre-Dame
 Lachine (Québec)
 H8S 2E5

**CENTRE DE SERVICES
 LACHINE**
 20, 45^e Avenue
 Lachine (Québec)
 H8T 2L7

**CENTRE DE SERVICES
 SAINT-PIERRE**
 195, rue St-Jacques
 Lachine (Québec)
 H8R 1E3

**CENTRE DE SERVICES
 LES BELVÉDÈRES***
 3000, rue Notre-Dame
 Lachine (Québec)
 H8S 2H1

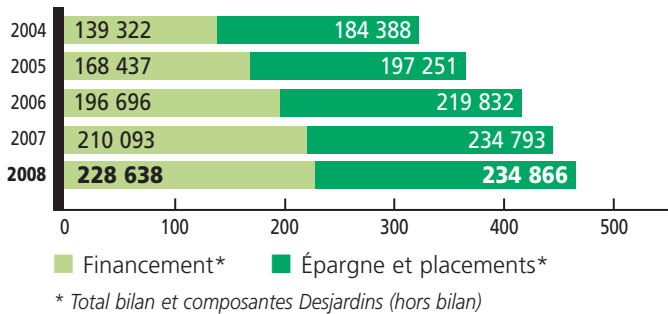
* Pour les résidents seulement

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il m'est agréable de vous présenter le rapport financier de la Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Évolution du volume d'affaires (k\$)



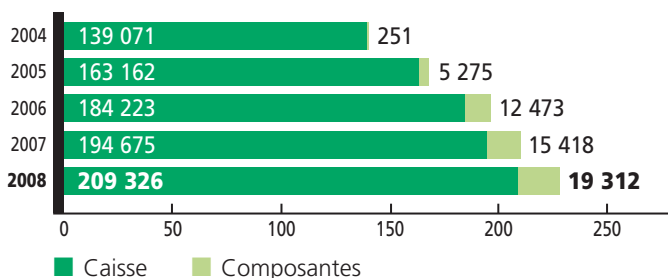
Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 463 504 k\$, en hausse de 4,2 % par rapport à l'année précédente, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins, la Caisse a accès à une gamme complète de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 11 168 membres. Globalement, les encours d'épargne placement (caisses et composantes) représentent désormais 51 % du volume d'affaires, alors que les produits de financement (caisses et composantes) contribuent pour 49 % du volume d'affaires total.

L'ÉPARGNE PLACEMENT

L'épargne placement (caisses et composantes) s'est accrue de 73 k\$, pour s'établir à 234 866 \$. En plus de l'offre d'épargne à la Caisse, des efforts importants ont été déployés pour donner accès à la meilleure offre de produits financiers sous un même toit, qu'il s'agisse de fonds de placement, de valeurs mobilières ou de services de gestion discrétionnaire offerts par les composantes de Desjardins. En 2008 toutefois, compte tenu du contexte financier, les membres se sont davantage tournés vers des produits d'épargne traditionnelle où les encours ont connu une croissance importante.

LE FINANCEMENT

Évolution du financement (k\$)



Le financement total de la Caisse est de 228 638 k\$ avec une croissance globale de 8,8 % cette année. Les prêts à la Caisse (particuliers et entreprises) occupent la majeure partie des

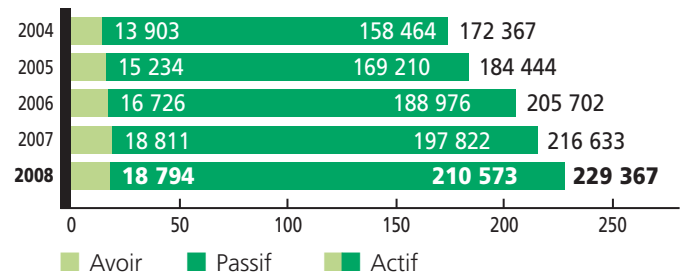
activités et ont crû de 7,5 %, alors que les financements avec les composantes (prêts vendus ou partagés) ont fortement progressé avec une croissance annuelle de 25,3 %.

COMMENTAIRES

SUR LES ÉTATS FINANCIERS

LE BILAN

Évolution du bilan (k\$)



L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 12 734 k\$, pour s'établir à 229 367 k\$, une hausse de 5,9 % par rapport à l'an passé.

Le passif de la Caisse est de 210 573 k\$, affichant une croissance de 6,4 %. Les emprunts de votre caisse ont augmenté de 1 457 k\$, soit de 7,7 %, en raison de l'augmentation du crédit. Ils se chiffrent maintenant à 20 453 k\$.

Au 31 décembre 2008, l'avoir de votre coopérative a connu une légère baisse passant de 18 811 k\$ à 18 794 k\$, soit une décroissance de 0,1 %. Outre le capital social, l'avoir est constitué des excédents à répartir (1 992 k\$) et des réserves (15 275 k\$). Les fonds accumulés dans la réserve générale et la réserve de plus-value sont de l'ordre de 13 578 k\$.

Les fonds de la réserve de stabilisation s'élèvent à 490 k\$ et le Fonds d'aide au développement du milieu représente 175 k\$. De plus, votre caisse a accumulé un montant de 1 032 k\$ dans la réserve pour ristournes éventuelles (RRE); cette réserve a été créée pour nous permettre d'assurer le versement de ristournes advenant que, pour une année donnée, les résultats de notre caisse soient affectés négativement par un ou des événements affectant notre milieu de façon particulière. Cette année, exceptionnellement, la possibilité de recourir à cette réserve de façon limitée a été considérée par l'ensemble des caisses, compte tenu de l'impact de la crise financière sur les résultats des fonds de participation provinciaux.

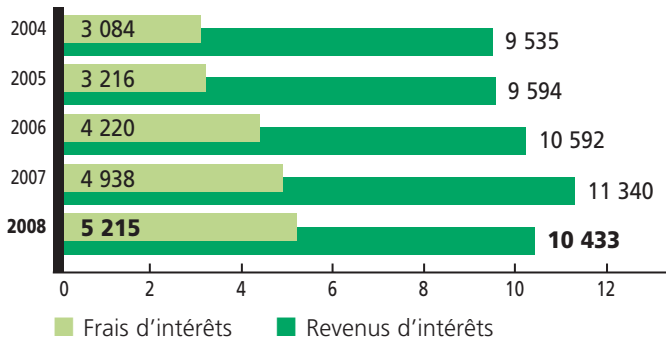
Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme aux normes de capitalisation internationales de 6,75 % des actifs d'expansion et de 10,8 % des actifs à risque.

L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents avant juste valeur, impôts et ristournes de 1 794 k\$, en baisse de 47,5 % par rapport à l'année précédente. Ces excédents ont été affectés négativement par le résultat des fonds de participation, comme nous le verrons plus loin.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL *(suite)*

Évolution des revenus et des frais d'intérêts (k\$)

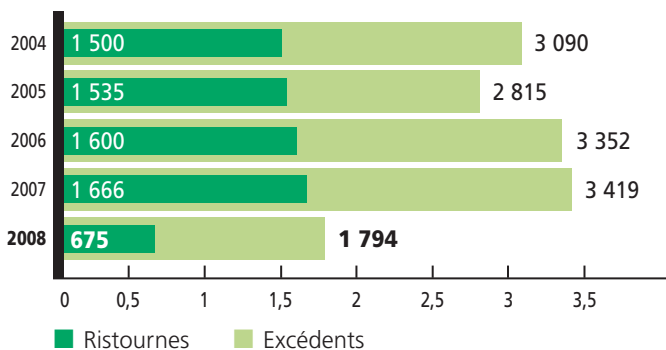


Les revenus d'intérêts, qui sont un des principaux éléments subissant l'impact d'une année difficile pour les fonds de participation, ont totalisé 10 433 k\$, une diminution de 8 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 5,6 %, un écart de 277 k\$ par rapport à l'an passé. Cet écart est attribuable en grande partie à l'augmentation du volume d'épargne. Les pertes sur prêts ont été de 152 k\$, soit 0,07 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et de services des composantes de Desjardins, ils totalisent 1 874 k\$, en baisse de 16 % par rapport à l'année passée. Ceci s'explique par une contribution moins importante des sociétés filiales du Mouvement.

Les autres frais ont connu une croissance modérée dans l'ensemble, soit une variation de 367 k\$, ou 7,2 %.

Évolution des excédents et des ristournes (k\$)



Cette année encore, nous vous proposons un projet de partage des excédents prévoyant le versement d'une ristourne de 675 k\$. Depuis 1997, date de la fusion, ce sont plus de 13 044 k\$ qui vous ont ainsi été versés en ristournes. La répartition proposée cette année tient compte de l'approche équilibrée et responsable qui sera appliquée dans l'ensemble des caisses de manière à privilégier une plus large contribution à la réserve. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, a intérêt à renforcer sa capitalisation dans le contexte économique et

financier actuel. La plupart des grandes banques dans le monde déploient d'ailleurs des efforts particuliers en ce sens depuis plusieurs mois. Certaines, particulièrement celles qui ont été nationalisées en tout ou en partie, jouissent même de garanties gouvernementales qui leur permettent de transiger sur les marchés à meilleur coût.

Au Canada, plusieurs grandes banques ont aussi procédé à des émissions d'actions dans le but d'augmenter leur niveau de capitalisation. Pour une coopérative de services financiers, c'est la gestion équilibrée des excédents qui est le premier levier de capitalisation. Du montant que nous vous proposons de verser à la ristourne, conformément à l'amendement temporaire à la norme adopté cette année par la Fédération des caisses Desjardins du Québec, un montant de 153 k\$ provient de notre réserve pour ristournes éventuelles.

PRÉVISIONS

Le conseil d'administration a tenu récemment un exercice de planification afin d'établir le plan d'affaires de la Caisse ainsi que les grandes lignes budgétaires de l'exercice. Ces orientations, appuyées par une gestion rigoureuse et efficace, nous permettront sans nul doute d'améliorer les résultats de la Caisse.

CONCLUSION

En terminant, je tiens à remercier tout le personnel pour son effort constant et son ouverture aux nombreux changements dans nos façons de faire. Je remercie également les dirigeants pour leur engagement et leur disponibilité ainsi que tous les membres de la Caisse pour la confiance qu'ils accordent à leur coopérative financière et la fidélité dont ils font preuve à l'égard de ses services.



GUY LEMIEUX
Directeur général

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Dans le cadre du mandat confié au conseil de surveillance, nous avons pour fonction de surveiller, au nom de l'assemblée générale des membres, le fonctionnement de la Caisse dans les dimensions éthique, déontologique et coopérative de ses activités. Voici les principales activités qui ont été réalisées au cours de la dernière année.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION ÉTHIQUE

Au plan de l'éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, ses dirigeants et ses employés ont pris en compte les valeurs et les principes du Code d'éthique et de déontologie pour guider leur conduite, leurs décisions et leurs actions.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION DÉONTOLOGIQUE

Au plan de la déontologie, le conseil de surveillance s'est assuré que les règles du Code d'éthique et de déontologie, qui encadrent la conduite de la Caisse, de ses dirigeants et de ses employés, ont été respectées.

La surveillance de la dimension déontologique a notamment porté sur les trois éléments suivants :

- Situations de conflit d'intérêts
Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Prêts accordés aux personnes intéressées
Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse, incluant les renouvellements, totalisent 1 241 341,51 \$ pour l'exercice écoulé.
Ils ont tous été consentis en conformité avec les règles d'éthique et de déontologie qui s'appliquent.
- Octroi de contrats à des personnes visées par le Code
Durant la même période, la Caisse n'a octroyé aucun contrat, autre que de crédit, à des personnes visées par le Code d'éthique et de déontologie.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Au plan de la surveillance de la dimension coopérative, le conseil de surveillance a plus particulièrement porté son attention sur l'examen des éléments suivants :

- L'exercice de la démocratie
 - Les mécanismes d'écoute des membres.
 - La formation des dirigeants et l'information qui leur est fournie.

- Le développement durable du milieu et l'intercoopération
 - Les actions réalisées pour soutenir le développement du milieu.
 - L'implication de la Caisse et de son personnel dans les organismes du milieu.
- Les valeurs coopératives et permanentes de même que les pratiques commerciales et de gestion
 - L'évaluation de la satisfaction des membres.

Enfin, l'intégrité, le respect des droits des membres, l'éducation économique, financière et coopérative ainsi que l'engagement dans le milieu sont des enjeux de la Caisse pour les années à venir. Le conseil de surveillance s'engage à collaborer avec le conseil d'administration et la direction générale de la Caisse à poursuivre ses efforts pour répondre à ces enjeux avec efficacité.



LÉO OUELLETTE

Président
Conseil de surveillance

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

Votre caisse exprime sa distinction coopérative de multiples façons : dans sa manière d'offrir ses services, dans les ristournes qu'elle octroie, dans sa contribution à l'éducation coopérative, économique et financière de ses membres, dans son soutien au développement de son milieu et de la coopération ainsi que par son mode de fonctionnement démocratique.

En tant qu'institution coopérative, votre caisse veille à ce que ses services vous soient accessibles et accorde la primauté à la satisfaction de vos besoins : soutien spécifique à des membres, déplacement de la Caisse pour offrir ses services, réseau de quatre points de services qui favorise l'accessibilité, conseils aux membres pour réduire les frais de service, appel préventif à des membres en difficulté financière et employé dédié à une catégorie de membres.

Vous pouvez, en tant que membres-propriétaires, participer démocratiquement aux orientations et aux résultats de la Caisse. Votre caisse a mis sur pied un comité jeunesse et, pour assurer une relève dynamique à nos dirigeants, a adhéré au programme « Jeune dirigeant stagiaire Desjardins ». Vous êtes également invités à participer aux décisions sur le partage des excédents de la Caisse pour l'année 2008.

Votre caisse s'est aussi engagée à investir dans son milieu par le biais d'un Fonds d'aide au développement du milieu. Elle a appuyé durant l'exercice terminé le 31 décembre dernier plusieurs projets dont les suivants :

- Participation au programme de bourses d'études « À la découverte des étoiles »



- Grande Tournée des Métiers de Lachine, un événement qui vise à faire connaître aux jeunes Lachinois différents métiers



- Insertion en horticulture, quartier vert et fleuri, projet axé sur la mise en mouvement et l'orientation professionnelle de résidents du quartier Saint-Pierre âgés entre 18 et 35 ans misant sur l'horticulture
- Introduction d'un programme de bourses d'études destinées aux élèves de l'École secondaire Dalbé-Viau terminant leur cinquième secondaire
- Mise à contribution du programme Ristourne Jeunesse qui permet aux jeunes qui ont démontré une habitude d'épargne au cours de l'année scolaire de bénéficier d'une ristourne
- Projet de démarrage d'un fonds d'entraide à Lachine qui a pour objectif de faciliter l'accès au crédit aux personnes à faible revenu
- Prêt de formation – Centre de formation professionnelle de Lachine qui permet à des étudiants à faible revenu de Lachine d'avoir accès à des prêts octroyés par la Caisse
- SOLIDE de Lachine (société locale d'investissement dans le développement de l'emploi et de l'économie sur le territoire de Lachine)

En conclusion, votre coopérative financière a donc investi cette année la somme de 28 844,26 \$ par le truchement de son Fonds d'aide au développement du milieu et a aussi octroyé une somme de 27 738,83 \$ en dons et commandites afin d'appuyer différentes activités communautaires.

LISE DION

Présidente

Comité d'implication communautaire

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice. Bien que, d'une manière générale, les résultats d'exploitation des sociétés et des unités d'affaires du Mouvement aient été très satisfaisants en 2008, reflétant la solidité de leurs activités, certains de ces fonds ont été affectés négativement de façon importante par quelques éléments exceptionnels liés à la crise financière internationale.

Ainsi, le fonds CCD et le fonds FIN3 ont des rendements bien inférieurs aux années passées. Ceux-ci s'expliquent principalement par trois éléments : 1) l'impact de cette crise sur certains placements, 2) l'engagement de garantir le capital des membres ayant acheté les produits d'épargne à terme Gestion active et Perspectives Plus et, 3) la dévaluation des papiers commerciaux adossés à des actifs (PCAA) non bancaires, pour lesquels le Mouvement Desjardins a choisi d'assumer la responsabilité au nom de ses membres et de ses clients, afin de protéger ceux-ci. Il faut tout de même noter que les trois sociétés dont les résultats sont reflétés dans le fonds FIN3, soit Desjardins Sécurité financière, Desjardins Groupe d'assurances générales et Desjardins Gestion d'actifs, ont toutes dégagé des bénéfices d'exploitation en 2008.

Les résultats défavorables de ces fonds de participation sont donc la conséquence de la volatilité et de la forte baisse des marchés financiers en 2008. Pour fins de comparaison, rappelons que, globalement, les fonds de participation cumulés ont généré au bénéfice de la Caisse des rendements positifs de 10,7 % en 2007, de 13,19 % en 2006 et de 12,81 % en 2005.

FONDS DE PARTICIPATION	Parts détenues au 31 décembre 2008	Rendement moyen
	(en dollars)	(en pourcentage)
Fonds provinciaux		
Caisse centrale Desjardins (CCD)	1 814 248 \$	(37,74) %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(4 303) \$	—
Desjardins Capital de risque (INV)	184 784 \$	(13,54) %
Valeurs mobilières Desjardins (VM)	116 212 \$	(31,29) %
Fiducie (FD)	327 588 \$	1,38 %
Desjardins Société financière (RF1)	178 542 \$	4,53 %
Desjardins Société financière (FIN3)	3 373 858 \$	(14,21) %
Fonds d'investissement régionaux		
FID-MON	49 540 \$	(8,41) %
FED3	479 \$	14,98 %

LES DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION	FONCTION	OCCUPATION CIVILE
GILBERT THIBEAULT	Président	Homme d'affaires
DIANE RIOPEL	Vice-présidente	Professeure ingénieure
LOUIS ST-MARTIN*	Secrétaire	Avocat
ROBERT BÉLEC	Administrateur	Retraité
MARIE-FRANCE BELLEMARE	Administratrice	Coordonnatrice
CÉLINE DESMARAIS*	Administratrice	Chirurgien dentiste
RICHARD DESROSNIERS*	Vice-président	Retraité
LISE DION	Administratrice	Retraîtée
GENEVIÈVE FILION	Stagiaire	Avocate
ROGER MORIN	Administrateur	Comptable agréé

CONSEIL DE SURVEILLANCE	FONCTION	OCCUPATION CIVILE
LÉO OUELLETTE*	Président	Retraité
NORMAND LARENTE	Secrétaire	Retraité
JEAN-GUY BROSSOIT*	Conseiller	Retraité
KIM CHABOT	Conseillère	Étudiante
LOUISE PARENT	Conseillère	Notaire

* Dirigeants sortants et rééligibles

COOPÉRER, POUR CRÉER L'AVENIR.



Desjardins
Caisse Lachine/Saint-Pierre

Conjuguer avoirs et êtres



APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 12^e rapport annuel de la Caisse Desjardins Lachine/Saint-Pierre répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

GILBERT THIBEAULT (signé)
Président

DIANE RIOPEL (signé)
Vice-présidente